



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Québec, le 19 février 2018

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Cabinet du président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

CAR. PÉS. 19FEB2018-05 C.G

Monsieur le Président,

Je suis fier d'annoncer aux membres de l'Assemblée nationale qu'à compter du 1^{er} mars prochain, l'institution que je dirige arborera une nouvelle signature visuelle : Élections Québec. Nous sommes convaincus que cette signature sera davantage porteuse de notre mission première, qui est l'organisation de scrutins.



Notre nouvelle signature nous aidera à communiquer plus clairement et simplement auprès de la population. De plus, elle permettra, en un seul coup d'œil, de mieux distinguer l'institution de ma fonction de directeur général des élections, à titre de personne désignée par l'Assemblée nationale et responsable d'appliquer les lois électorales.

En plus de présenter une image dynamique et actuelle, cette nouvelle signature visuelle vise notamment à nous rapprocher des électrices et des électeurs. Elle reflète bien nos valeurs institutionnelles que sont la rigueur, l'intégrité, la crédibilité, la transparence et la neutralité.

Une nouvelle signature, certes, mais la même mission et surtout, à mes côtés, une équipe toujours aussi déterminée à servir les électeurs et la démocratie.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur général des élections,

Pierre Reid